



Pessac, le 20 mai 2017

N/Réf : FscqP-2017-17

Compte-Rendu de rencontre avec Monsieur le Maire du 12 mai 2017 au centre social de Saige

Annexe : Réflexions sur l'animation des quartiers et vie associative

Présents : Pour la ville : Frank Raynal (maire de Pessac), Éric Martin (premier adjoint), Jérémie Landreau (adjoint au développement durable), Benoît Grange (adjoint du secteur), Marc Muret (directeur de cabinet du maire).

Pour la fédération des quartiers : Jacques Da Rold (président), Roger Lévy et Philippe Cernier (vice-présidents), Marie-Pierre Lafarge et Jean-Claude Juzan (secrétaires adjoints) et Dominique Lestyneck (ancien président).

Cette rencontre fait suite à l'assemblée générale du 1^{er} avril et au renouvellement du bureau de la fédération des syndicats et comités de quartier, abordant ainsi les trois principaux axes d'action de la fédération :

- urbanisme et cadre de vie
- patrimoine
- animation des quartiers.

- 1°) URBANISME ET CADRE DE VIE:

Dans la continuité et l'approfondissement du débat de l'assemblée générale au cours duquel fut abordé notre vision commune de la ville tel que précisé dans les notes qui furent élaborées à l'issue de ce débat:

Concertations : Quelles concertations tous les stades des projets ?

- Commission Métropolitaine des Avant Projets

La Fédération y participe avec deux représentants et demande que les invitations soient adressées au président par mail suffisamment tôt avec l'indication des sites concernés. Mr Muret indique que les prochaines sont prévues le 22 mai et le 3 juillet.

Le Maire rappelle que la Ville a eu une mise en garde de la part de la Métropole en ce qui concerne la présence de la Fédération et rappelle le déroulement de ces réunions :

Dans un premier temps hors présence promoteurs, vendeurs.. il y a une réunion ou nous pouvons débattre ensemble du projet et de tous thèmes.

Lors de la deuxième phase et en présence des promoteurs il faut que la Ville avec ses co participants dont les représentants de la fédération ait une parole collégiale, une parole cadrée.

La confidentialité des travaux de la Commission Métropolitaine des Avant-Projets est de règle mais rien n'interdit que la fédération en avise les présidents concernés par des projets sous couvert qu'ils respectent également ce principe de confidentialité.

- Commissions sur projets (dépôts de permis de construire)

Même si cette concertation a lieu la fédération souhaite qu'elle se fasse en plusieurs phases si entre le premier projet et le permis de construire, il y avait des modifications significatives.

Le Maire en est d'accord en rappelant cependant que ces concertations sont soumises à l'accord des promoteurs.

La Fédération souhaite que pour ces réunions les syndicats et comités de quartier disposent de documents de base tel le plan de masse et le programme : la mairie demandera au pôle territorial sud de Bordeaux Métropole de les communiquer.

- **CCSPL** de la Ville : la prochaine aura lieu le 31 Mai de 15h à 17h.
- **Commission du commerce et de l'artisanat** : La Fédération indique qu'il est nécessaire de les conforter notamment pour les centres commerciaux dans les quartiers (relations avec les propriétaires, l'information et la communication. (TOTEM)... Le maire a demandé aux deux adjoints responsables du sujet : Sylvie Trautmann et Benoît Rautureau que ce sujet important soit abordé dans une prochaine réunion.

PLU 3.1 : Pour faire suite à la forte implication lors de l'élaboration du PLU une restitution de ce qui a été adopté et des conditions de sa mise en œuvre (le manuel d'interprétation) une restitution est demandée par la fédération.

Il est convenu que pour permettre une meilleure connaissance à partir du site de la Métropole il conviendrait de créer une boîte à outils et que la Ville fasse appel à l'agence A'Urba afin qu'elle mette des outils à notre disposition par la création d'ateliers qui pourraient être organisés en septembre. ..à mettre au point ensemble Ville-Fédération.

INNO CAMPUS (CAMPUS, SAIGE, BERSOL, ALOUETTE..) :

Campus

Pour l'étude des franges urbaines, l'organisation d'une réunion avec la fédération et les quatre syndicats de quartier concernés et le bureau d'étude KWBG est prévue le 19 mai

La Fédération demande la reprise des réunions annuelles sur le plan campus afin notamment de faire le point sur les cheminements doux et les espaces publics (coulée verte, signalétique...)

Rénovation de Saige

La Fédération, dans l'attente de la redynamisation du comité de quartier de Saige demande à être associée à l'étude de la rénovation de Saige.

Cela permettrait une vision globale de ce quartier dans la Ville.

Le Maire indique que le Conseil citoyen y est associé mais que néanmoins nous la Fédération sera associée au Comité de pilotage.

Bersol

La Fédération demande où en sont les études concernant la restructuration du grand Bersol
Le Maire rappelle qu'en ce qui concerne le BHNS, celui-ci sera prolongé jusqu'à la cité de la photonique... voire Bougnard tel que le précise Eric Martin ?

Alouette (programme des 50 000 logements)

La fédération demeure dans l'attente d'informations.

-2°) PATRIMOINE

La Fédération a demandé en réunion de Commission patrimoine (COPAT) que soit repris l'élaboration de cet inventaire. Nous avons fait un travail avec les maisons dites « Arcachonnaises ».

Le Maire indique qu'un tel inventaire existe, réalisé dans le cadre du PLU. On peut penser qu'il est insuffisant. La Fédération doit faire son propre recensement avec les syndicats et comités de quartier.

-3°) ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS A LA FEDERATION

La fédération présente les actions des syndicats et comités de quartiers en ce domaine ainsi que les problèmes liés à la mise en œuvre de ces actions en lien avec le service vie associative tel que développé dans la note jointe en pièce.

En effet, les Comités et Syndicats de Quartiers ne sont pas des Associations comme les autres du point de vue animation. Elles drainent des milliers de Pessacais tant dans leurs animations particulières que dans des animations réalisées en partenariat avec la ville et plusieurs manifestations à l'initiative de la Fédération et en partenariat avec la ville :

- Carnaval de Pessac.
- Musique dans les Quartiers.

ainsi des initiatives intégrées dans les manifestations de la ville et des initiatives propres aux quartiers dans tous domaines (culture, sport, lien social, intergénérationnel...)

Le Carnaval de Pessac était réalisé en partenariat avec la Fédération et, alors que dans le cadre des réunions préparatoires nous étions arrivé à un compromis, il a été décidé de modifier le jour et l'heure de cette manifestation, ce qui de fait a entraîné le départ de la Fédération.

Le Maire reconnaît le rôle important que joue les comités et syndicats de quartier dans la ville dans le cadre des animations, mais en ce qui concerne le carnaval de cette année, ce fut un succès, même s'il y a des choses à revoir comme la longueur du trajet, l'entrée des chars... cela a été un immense succès populaire.

Subventions à la Fédération

- **Fonctionnement** : Diminution de 33% cette année (de 1500€ à 1000€ ?)
- **Aide à la communication** : Subvention demandée pour la Fédération et l'ensemble des syndicats et Comités de Quartiers : Montant 3000€ non attribué ce jour.
- **Musique dans les Quartiers** : Montant attribué en 2016 : 8100€ qui a permis 13 animations dans les différents quartiers de la ville. A ce jour aucune demande réalisée suite à un défaut d'information.

Le Maire indique que le montant global attribué aux Associations n'a pas diminué, certaines ont vu celles-ci augmenter d'autres diminuer. En ce qui concerne l'Aide à la communication et Musique dans les Quartiers elle sera attribuée en 2017 comme par le passé, en phase transitoire compte tenu du manque d'information près des syndicats et comités de quartier. Il convient que la fédération fasse à cet effet le dossier près du service vie associative. Pour 2018, ces deux subventions seront attribuées directement aux syndicats et comités de quartier.

Gestion des maisons de quartier

La Fédération demande que la priorité d'usage soit confirmée et effective pour les syndicats et comités de quartier et que la bonne gestion des maisons de quartier se fasse en coopération et bonne intelligence avec tous les utilisateurs notamment au niveau de la propreté.

A cet effet elle demande que chaque début d'année (septembre ou octobre) une rencontre soit organisée par le service vie associative pour chaque maison de quartier avec le syndicat et comité de quartier et l'ensemble de ses utilisateurs réguliers.

D'autre part, des réponses et actions sont demandées suite aux remarques consignées dans les cahiers de liaison de chaque maison de quartier

Le Maire confirme la priorité donnée à l'usage par les syndicats et comités de quartier et donne son accord pour que soit examinée la reprise des réunions annuelles d'utilisateurs ainsi que l'ensemble des remarques formulées (contenues dans la note jointe)

En ce qui concerne le coût supporté pour l'usage de salles extérieures telles le Galet (qui ne dépend pas de la Ville) et l'auditorium de la médiathèque, pour l'auditorium, une solution devrait être trouvée.

Eric Martin signale qu'il est envisagé de mettre à disposition d'associations la salle du rez de chaussée du moulin de Noès. La Fédération indique que cette salle est gérée par le service patrimoine et demande une protection suffisante de l'accès à la salle du 1^{er} étage, siège de la Fédération (rehaussement de la grille et de la porte d'accès)

Relations avec le service vie associative

La Fédération indique les différents problèmes et incohérences dans les demandes de dossiers et d'autorisations avec des difficultés pour obtenir des réponses dans des délais satisfaisants, tel que développé dans la note en pièce annexe.

Le Maire en prend acte et va demander que ce soit examiné.

En ce qui concerne certains dossiers de demande (loto...) Mr Muret précise que des adaptations sont en cours d'examen et seront proposées prochainement.

Fonctionnement du petit Clément V

La Fédération rappelle son souhait que le fonctionnement du petit Clément V puisse préfigurer dans de bonnes conditions le fonctionnement futur à la villa Clément V, ce qui n'est pas le cas actuellement pour la reprographie, l'usage par tous et dans de bonnes conditions de sécurité...et la facturation, tel que listé en pièce annexemalgré une bonne implication du personnel affecté au petit Clément V.

Le Maire signale que Mme Monlun est intervenue pour la photocopieuse en libre service et va faire examiner l'ensemble des points évoqués notamment celui de la facturation.

4°) Divers

La Fédération rappelle que pour faciliter la rapidité de l'information tous courriers (et mails) sont à adresser directement au président et que la liste des présidents et syndicats et comités de quartier serait à transmettre à tous les services. A cet effet Mr Muret propose de s'en charger.

Le Maire souhaite que la Fédération soit ainsi bien représentative de tous les quartiers de Pessac, y compris le Haut Lévêque et Saige.

Notes du bureau de la Fédération des Syndicats et Comités de quartiers de Pessac

Signé Jacques Da Rold

